

Pourquoi le temps passe-t-il plus vite en vieillissant ?

La relativité du temps psychologique n'est pas sans lien avec la physiologie puisque c'est notre activité cérébrale qui nous fait « éprouver » le temps. Le cerveau est en effet l'organe qui centralise les informations en provenance du monde extérieur, lesquelles lui sont transmises par les divers organes des sens. Il les collecte et assemble en quelques micro-secondes pour constituer une représentation mentale. Selon le neurobiologiste Francesco Varela, cette activité cérébrale nous initie à la sensation du présent. Toutefois, il semble que sa durée diminue avec l'âge, l'arrivée de la canitie accompagnant alors ce sentiment d'accélération du temps.

Le déjà-vu

Le déjà-vu est un imparfait du présent, une expérience étrange d'un sentiment fugace d'avoir déjà vu ou vécu une scène inédite, s'accompagnant parfois de l'impression de savoir à l'avance ce qui va se passer. Ce phénomène est expliqué par une perturbation de la synchronisation entre la recollection du passé et la cognition du présent, comme si notre cerveau nous faisait percevoir le monde avec décalage, la formation du souvenir se formant au même moment que la perception ou le vécu de la scène.



“Exister, c'est insister”
André Comte-Sponville

“Ce que je poursuis dans le changement, c'est toujours la durée”
Montherlant



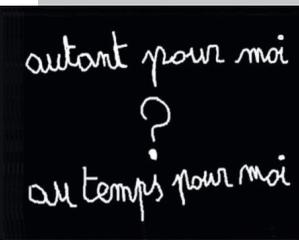
Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Ce petit livre-journal de Carine Anselme et Eve François vous propose une aventure pédagogique intime. En cinquante-deux questions, il provoque esprit et imagination pour s'exercer à l'épreuve de la page blanche où il est bon de se « pauser ». Dans cet espace de liberté, votre cheminement intellectuel et émotionnel vous conduira au pays merveilleux de la connaissance de soi.

*Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? - 2012 Éditions CARPE DIEM.
Commande par mail via contact@culturebienetre.com*

Le mot de la fin

«Au temps pour moi» expr. La tonalité attachée à sa formulation exprime une impression de bévue, spontanément reconnue par son auteur pour en endiguer immédiatement les effets, avec humilité et sens de l'autodérision. Si l'expression est usuelle, en revanche sa graphie suscite débat. Les lexicographes lui donnent une origine militaire pour en justifier l'orthographe. Le « temps » dont il s'agit serait celui du maniement d'armes supposant une succession de gestes et mouvements espacés. La sonorité exprime bien la nature directive et minimaliste du langage visant à l'efficacité comme l'armée les aime, à l'instar de la formule « Au temps pour les crosses », laquelle enjoint aux soldats de reprendre, lorsque le bruit des crosses n'est pas synchrone. Pourtant cette explication n'est pas partagée par Claude Duneton, chroniqueur de la langue française qui au visa de similitudes anglaises, estimait cette orthographe pédantesque, lui préférant celle d'« autant ». L'Académie n'approuve pas cette tolérance sans doute née d'une méprise, fût-elle anodine, puisque l'adverbe « autant » semble davantage induire une notion de quantité qu'une synchronie défaillante, exigeant de reprendre « au temps », comme le Chef invite son orchestre à reprendre un mouvement à son début.



édito || **Le maître mot**



Jacques Varoquier

L'ÉTERNITÉ, C'EST MAINTENANT !

Qu'est-ce que le temps ? « Si personne ne me le demande, je le sais ; mais si on me le demande et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus », répond Saint Augustin en soulignant la difficulté à saisir un temps dont l'évidence mystérieuse donne l'impression d'une succession du passé, du présent et de l'avenir, selon un rythme ternaire sculpté par la philologie de nos langues indo-européennes.

“Le temps demeure, change, dure et se transforme”

Pourtant, l'animal ou l'enfant ne le connaissent pas. Il ne s'acquiert en effet qu'au fil de la durée, cette aptitude de la conscience à donner ordre et précision aux souvenirs. Sans conscience, il n'y aurait qu'un présent sans mémoire et sans anticipation. Jusqu'à l'âge dit de raison, l'enfant ressent les sensations dans un tumulte inexprimable où le temps est indifférent, tout lui étant présent, à l'instar de ce mot d'enfant entendu cet été « depuis demain », révélant un enchevêtrement d'images sans classification temporelle.

Dans *L'être-temps*, André Comte-Sponville estime à l'opposé de Saint Augustin que le présent ne s'anéantit pas dans le passé, pas plus qu'il ne vient de l'avenir. Pour ce philosophe pédagogue, le temps serait plutôt disparition de l'avenir dans le passé ou plus précisément un *continuum* du présent (la durée) même si nous ne le vivons pas ainsi, mais qui est l'unique temps réel qui demeure, change et se transforme, une durée indéfinie.



“Seul le présent existe”

Ainsi, seul le présent existe, mais notre conscience procède par diffraction en instaurant une chronologie entre le présent du passé (mémoire), le présent du présent (intuition directe) et le présent de l'avenir (attente, projection, espérance dessin/dessein de notre imagination).

Pourtant personne n'a jamais vécu un hier ni un demain ; nous ne vivons que de « l'aujourd'hui », ce présent intemporel qui ne manque jamais, qui est là depuis toujours, ne cesse, ne commence, ni ne finit.

La vérité du temps est donc d'être toujours présent, éternité, c'est-à-dire non pas un temps infini mais un présent qui dure. Ainsi, temps et éternité sont une seule et même chose, aussi impossible à mesurer qu'à diviser.

Être, c'est être maintenant, ce que l'écrivain et poète Christian Bobin appelle si joliment le « 8^e jour de la semaine ».

Il est donc impossible d'échapper au présent qui est le seul lieu de l'action, de la pensée, de la mémoire ou de l'attente. **L'éternité, c'est maintenant !**

Jacques Varoquier

à la une || Le mot et l'idée

LE TEMPS DE L'HORLOGE par Jacques Varoquier

Si le présent est éternel, « un perpétuel aujourd'hui » (Hegel), le temps existe-t-il objectivement, fait-il partie du monde, de la nature, de la réalité ou est-il uniquement en relation avec notre conscience ? S'il n'existait que pour nous, quelle réalité alors donner aux milliards d'années écoulées depuis le *big bang* ? Le temps est bien une notion objective ainsi qu'en attestent le cycle des saisons ou les vœux du 1^{er} janvier. C'est pourquoi l'on vieillit. Tout est dit en deux vers de Ronsard : « Le temps s'en va, le temps s'en va ma Dame / Las ! Le temps non, mais nous nous en allons ». En réalité, le temps objectif et le temps subjectif se présentent comme l'avert et le revers de la même médaille.

Bergson oppose le **temps objectif** (de nature chronologique et scientifique) à la **durée** (temps subjectif et psychologique) ressentie par la conscience comme un flux homogène.

Le temps de l'horloge, hors de ma conscience, décrit dans l'espace une succession héraclitéenne de positions uniques de l'aiguille, juxtaposées, autonomes et mesurables. Cette définition est un hommage à Aristote pour qui le temps était « le nombre du mouvement ». Elle permet de calculer



un intervalle de durée, une distance, donc une perception spatialisée mais échoue à exprimer l'essence du temps. Le déplacement des aiguilles de l'horloge mesure un espace, mais à une seule dimension, symbolisé par la flèche du temps.

Au contraire, **la durée est le temps vécu, celui du cœur ou de l'âme qui fait ressentir certaines heures plus longues que d'autres** ; nous l'appelons

fautivement le temps alors qu'elle est temporalité, terme plus précis pour désigner la mesure humaine de la durée. **Si horloge sans conscience ne fait pas durée, inversement durée sans horloge déstabilise la conscience**, à l'instar de la situation douloureuse du prisonnier enfermé dans un espace clos, livré à sa seule pensée, sans repère ni lien avec le nombre d'oscillations des aiguilles d'une montre dont il est privé.

Même dans des conditions moins extrêmes, la temporalité relève de l'intimité du vécu, qualifié par Bergson de « **moi profond** » (« Je me sens durer, avancer dans le temps ») pour exprimer que nous ne sommes pas des mobiles dans un temps qui serait un espace mais une durée intérieure, laquelle naît de notre seule conscience, comme la mélodie des notes de musique qui se suivent ou l'impression de mouvement d'un film née de la succession de 26 images par seconde.

La théorie de la relativité a pulvérisé la notion newtonienne d'un temps absolu, universel, linéaire, mesurable et objectif. Elle enseigne que le temps varie en fonction des positions et vitesses de l'observateur. Plus sa vitesse est grande, plus le temps s'écoule lentement, instaurant ainsi un lien étroit entre les deux phénomènes. **Einstein est l'auteur du concept nouveau d'espace-temps.** Cette notion invalide tout idée d'« écoulement » du temps dès lors que l'espace se transforme en temps et que le temps se spatialise. « Il n'y a plus d'avant, ni d'après ; tout est déjà » souligne Philippe Séguin dans *Le Pouvoir et le Temps*. De même la théorie quantique rejoint la philosophie, confirme que le temps n'existe pas et n'est que le produit de notre subjectivité.

Tout le monde connaît **l'histoire des jumeaux de Langevin** dont l'un ferait un voyage intersidéral à une vitesse proche de la lumière. Celui resté sur terre aura 14 ans de plus quand reviendra l'astronaute qui lui n'aura vieilli que de 2 ans. Néanmoins, cette preuve scientifique ne prouve pas l'existence du passé ni de l'avenir et chaque jumeau aura vécu son présent.

Que le temps dépende de la vitesse ne saurait faire être ce qui n'est plus, ni advenir ce qui n'est pas encore.

UNE LOYAUTÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE

L'affectio societatis exprime l'intention qui anime une personne décidant de participer au capital d'une société.

Cette notion majeure révèle une motivation à s'inscrire dans une démarche collégiale, une aventure commune ; elle marque la différence avec d'autres formes de groupements juridiques telle l'indivision qui est plus souvent un état subi qu'une volonté. Au demeurant, l'*affectio societatis* peut ne pas être financier, mais ressortir à un intérêt culturel, philanthropique, artistique... Dans tous les cas, il est une condition de validité du contrat de société, même si la jurisprudence actuelle ne semble pas exiger qu'il perdure puisqu'en l'état sa disparition consécutive à une mésentente entre associés n'ouvre pas droit à dissolution.

En écho à cette exigence, la loyauté apparaît tout aussi cardinale dans une relation entre associés. La question s'est posée d'apprécier si la qualité d'associé induit le devoir contractuel de s'abstenir de toute activité concurrentielle à l'égard de la société.

La jurisprudence distingue le statut du gérant de celui de l'associé.

Le premier est en effet un mandataire social ; désigné comme le représentant de la société, il ne peut agir contre les intérêts de son mandant, à peine de manquer à la loyauté ou à la fidélité dont il est redevable à l'égard de ceux qui lui ont fait confiance. L'associé au contraire qui n'est pas investi d'un tel pouvoir de représentation se trouve corrélativement libéré de toute obligation de non-concurrence induite de sa seule qualité de participant au capital. Ainsi, en l'absence de toute clause de ce chef, sa seule obligation est de s'abstenir d'actes de concurrence déloyaux, c'est-à-dire ne pas se livrer à des manœuvres ou des agissements jugés contraires aux usages du commerce et de nature à engager sa responsabilité civile.

“La rose est sans pourquoi / fleurit parce qu'elle fleurit / n'a souci d'elle-même / ne désire être vue”
Angelus Silesius

“Ni il n'était, ni il ne sera puisqu'il est maintenant”
Parménide

“Sois l'ami du présent qui passe, le futur et le passé te seront donnés par surcroît”
Clément Rosset

“Il y a une seule chose dont Dieu même est privé, c'est de faire que ce qui a été fait n'ait pas été”
Aristote